Pont-sur-Yonne

Le bureau de la poste aux lettres de Pont-sur-Yonne existe en 1676, il a bénéficié de présence d'un relais de la poste aux chevaux qui lui a ouvert en 1615 dans la localité sur la route de Paris à Lyon.

Vaysse de Villiers, inspecteur des postes et relais, décrit en 1813 son passage :

Entre Fossard et Villeneuve-la-Guyare, on passe du département de Seine-et-Marne dans celui de l'Yonne, et l'on traverse le village de Lavalette, entre Villeneuve-la-Guyare et Pont-sur-Yonne, deux très-petites villes aussi mal bâties, aussi mal percées l'une que l'autre, ayant 1200 habitans chacune, et chacune un bureau de poste.

La première a une petite promenade, en bosquet, qu'on longe à gauche, en sortant. La seconde fait le commerce des vins, assez abondans et assez bons, que produit son territoire, dont la nature crayeuse est peu propre à la culture du blé. Le nom de cette dernière ville lui vient du pont sur lequel on y traverse l'Yonne, pour en côtoyer ensuite la rive opposée. La route, constamment plate, et ordinairement belle, s'embellit encore, aussi bien que le pays, au delà du pont.

Sens est une ville ancienne, entourée de ses vieilles murailles, qui lui donnent un air gothique et peu gracieux ; mais ces tristes remparts conservés, réparés, entretenus et non

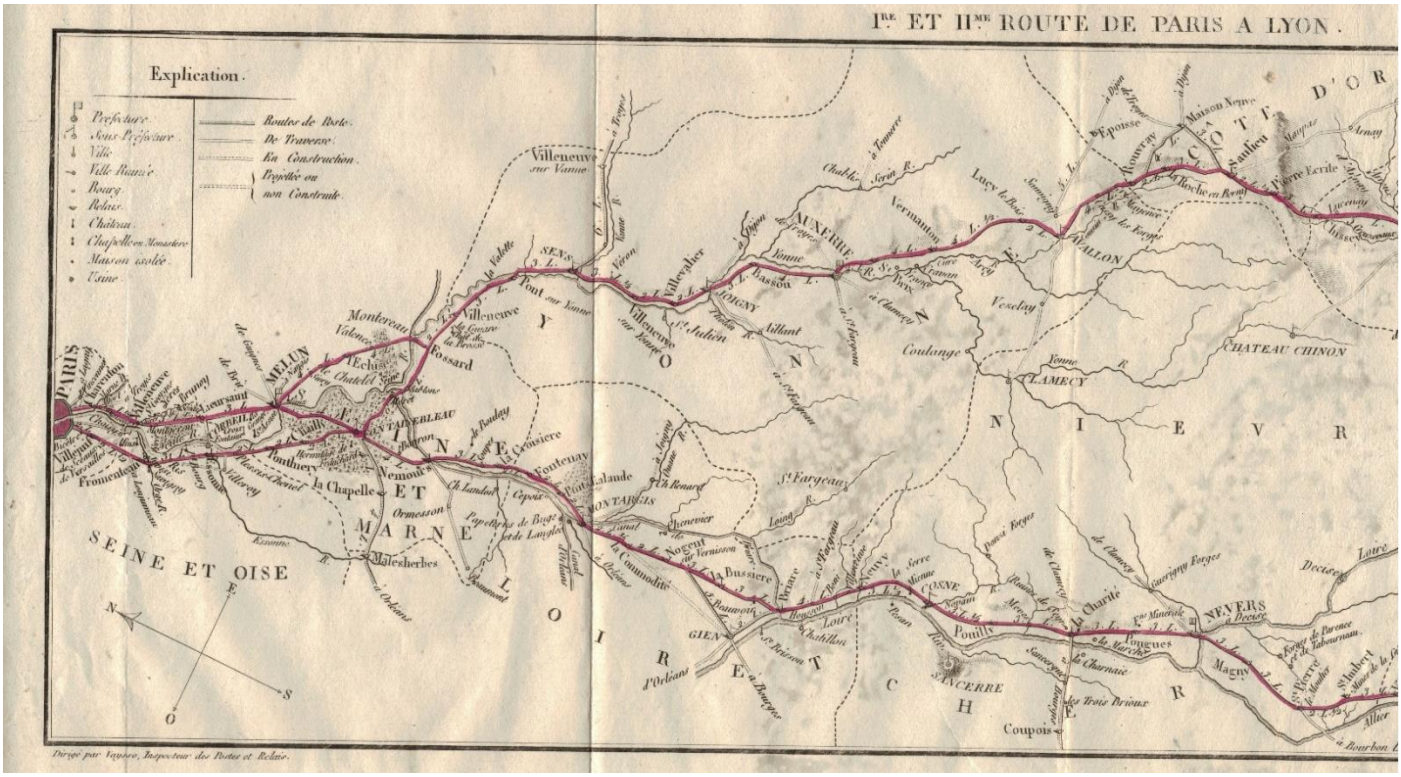

Pont-sur-Yonne

Jacques Dréano dans son livre *Histoire et marques postales de l'Yonne* écrivait : « nous ne connaissons aucune marque du XVIIIe de Pont-sur-Yonne ».

Personnellement, je ne connais pas de marque au tampon de ce bureau sous l'Ancien Régime.

Lettre en port dû de Pont-sur-Yonne datée de Thorigny le 21 novembre 1783 et à destination de Paris. Port dû 6 sols, tarif de 1759 pour une distance comprise entre 20 et 40 lieues et considérée comme une lettre avec enveloppe.

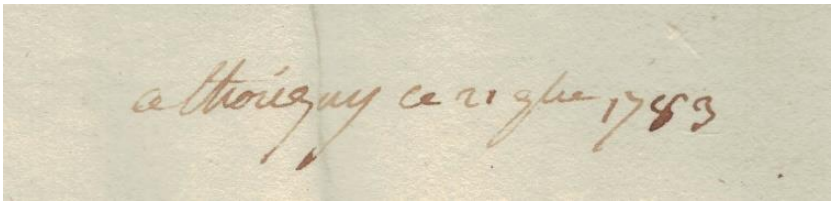

En tête de la lettre : il faut noter la façon d'abréger la date 9 bre signifie novembre, c'est ainsi que l'on écrit 7 bre pour septembre, 8 bre pour octobre et 10 bre pour décembre.

Sceaux de fermeture de la lettre agrandi.

Pont-sur-Yonne

Après la création des départements, l'Yonne, dernier de la liste alphabétique porte le n° 83. Pour faciliter le travail de ses employés, la poste aux lettres indique sur ses marques d'origine le n° du département.

Lettre non datée adressée en franchise au ministre de l'intérieur, **83 / PONT S^{R} YONNE** cette marque a été utilisée de 1792 à 1802.

Lettre en port dû, **83 / PONT S^{R} YONNE** datée de Brannay le 14 floréal an 8 (4mai 1800), taxée 2 décimes tarif frimaire an 8 pour une distance inférieure à 100 km et d'un poids de moins de 7 g.

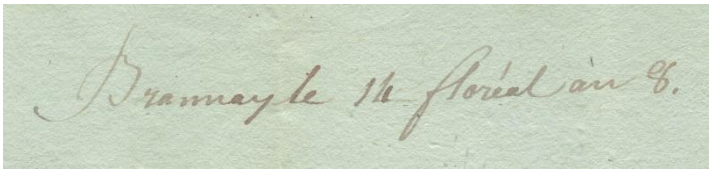

Pont-sur-Yonne

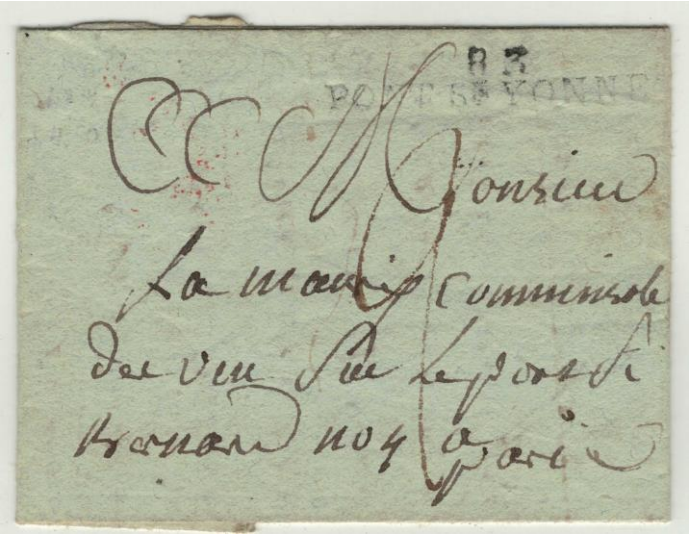

Lettre en port dû, **83 / PONT S^R YONNE** datée de messidor an 12, taxée 2 décimes tarif de 1802 pour une distance inférieure à 100 km et d'un poids de moins de 7 g. Timbre à date d'arrivée de Paris du 22 messidor an 12 (11 juillet 1804) en rouge.

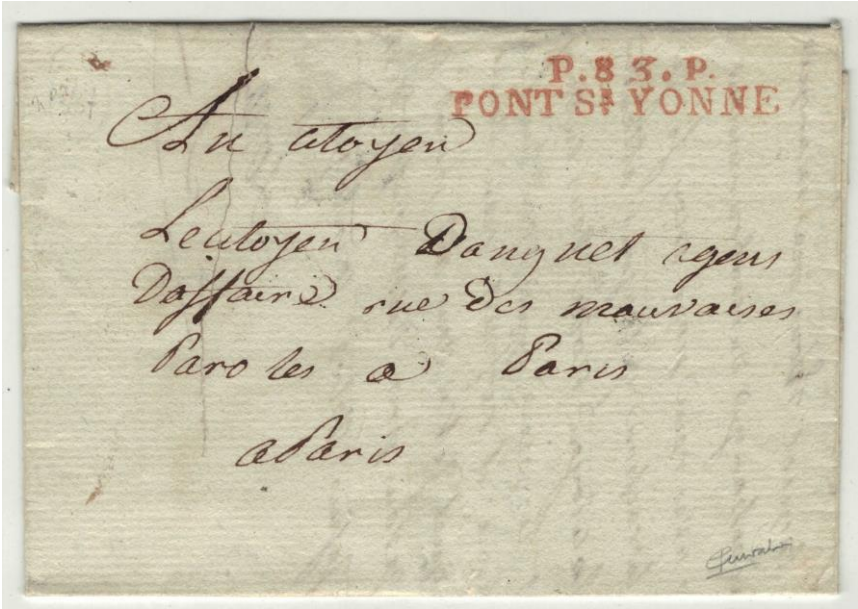

Lettre en port payé datée de St Sérotin le 6 brumaire an 4 (28 octobre 1795).

P.83.P / PONT S^R YONNE rouge (43 X 8 mm).

Verso réduit : 12 pour le quantième du mois, 10 sols jusqu'à 50 lieues montant du port au tarif de 1795, 4 ^E DIST^ON : quatrième distribution.

Pont-sur-Yonne

Changement de marque postale

Lettre en port dû **83 / PONT.SUR.YONNE** (53 X 11 mm) 1ER janvier 1829 dateur type A, taxée 5 décimes en bleu, tarif de 1828 distance inférieure à 220 km en ligne droite, poids inférieur à 7,5 g.

Lettre en port dû **83 / PONT.SUR.YONNE** (53 X 11 mm) 26 août 1829 dateur type A, taxée 4 décimes en bleu, tarif de 1828 distance inférieure à 150 km en ligne droite, poids inférieur à 7,5 g.

Pont-sur-Yonne

Lettre en port payé **P.83.P. / PONT.SUR.YONNE** (53 X 11 mm) du 13 juin 1830, dateur type A, marque rouge Affranchissement Vérifié, tarif de 1828 distance inférieure à 220 km en ligne droite, poids inférieur à 7,5 g, taxée 5 décimes dateur d'arrivée le 16 juin au verso.

Lettre en port payé **P.83.P. / PONT.SUR.YONNE** (53 X 11 mm) du 30 décembre 1830 dateur type A, tarif de 1828 distance inférieure à 600 km en ligne droite, poids inférieur à 7,5 g, taxée 5 décimes dateur bleu de passage à Paris le 31 décembre au verso.

Pont-sur-Yonne

Lettre au tarif local en port dû timbre à date type 13 du 24 avril 1842, Griffe **C L**
Correspondance **L**ocale, boîte rurale (Q) de Sergines, taxée 1 décime tarif de 1828.

Lettre au tarif local en port dû timbre à date type 13 du 26 avril 1848, Griffe **C L**
Correspondance **L**ocale, boîte rurale (C) non identifiée, taxée 1 décime tarif de 1828.

Pont-sur-Yonne

Lettre en port dû, timbre à date 13 du 25 septembre 1838, griffe I D en noir car Coulange n'a pas de bureau de poste : un décime en plus du port à 4 décimes tarif de 1828 pour une distance inférieure à 150 km.

Lettre en port dû, timbre à date 13 du 31 mai 1841, griffe I D en rouge car issu d'un village sans bureau de poste : un décime en plus du port à 2 décimes tarif de 1828 pour une distance inférieure à 40 km, boîte rurale Q de Sergines.

Pont-sur-Yonne

Lettre en port payé de Pont-sur-Yonne, timbre à date type 13 du 13 décembre 1843, griffe **P. P.** **P**ort **P**ayé, adresse rayée en croix, port au verso 7 décimes, distance inférieure à 400km tarif de 1828.

Lettre en port payé de Pont-sur-Yonne, timbre à date type 13 du 12 décembre 1844, griffe

P. P. **P**ort **P**ayé, adresse rayée en croix, port au verso 3 décimes, distance inférieure à 80 km tarif de 1828.

Pont-sur-Yonne

Nouveau timbre à date au type 15.

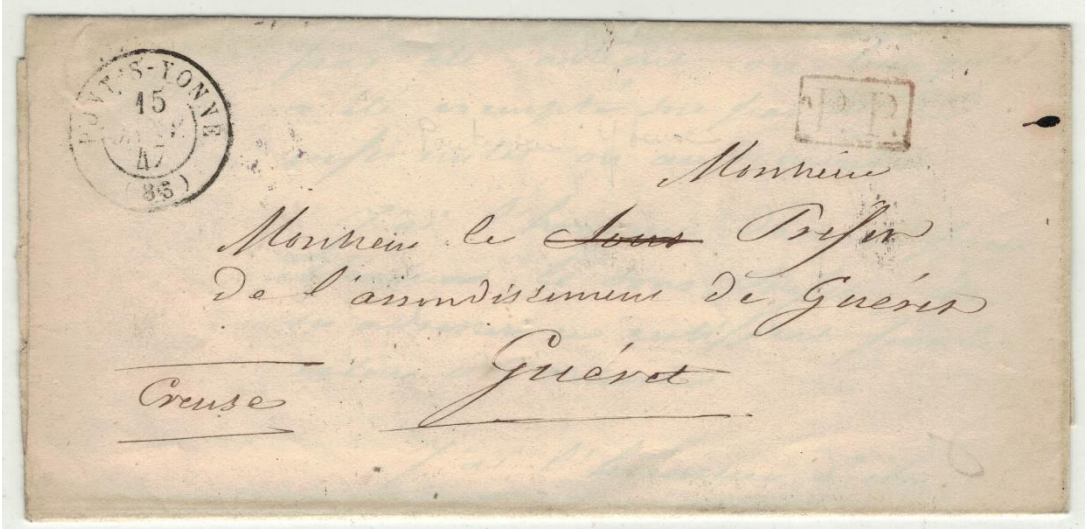

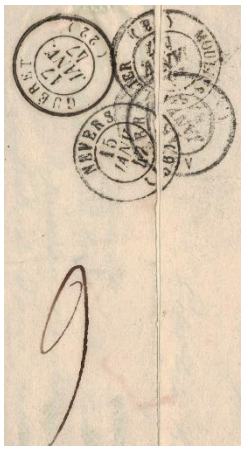

Lettre en port payé de Pont-sur-Yonne, timbre à date type 15 du 15 janvier 1847, griffe **P. P.** **P**ort **P**ayé, affranchie à 9 décimes au verso : lettre de moins de 10 g et distance inférieure à 300 km.

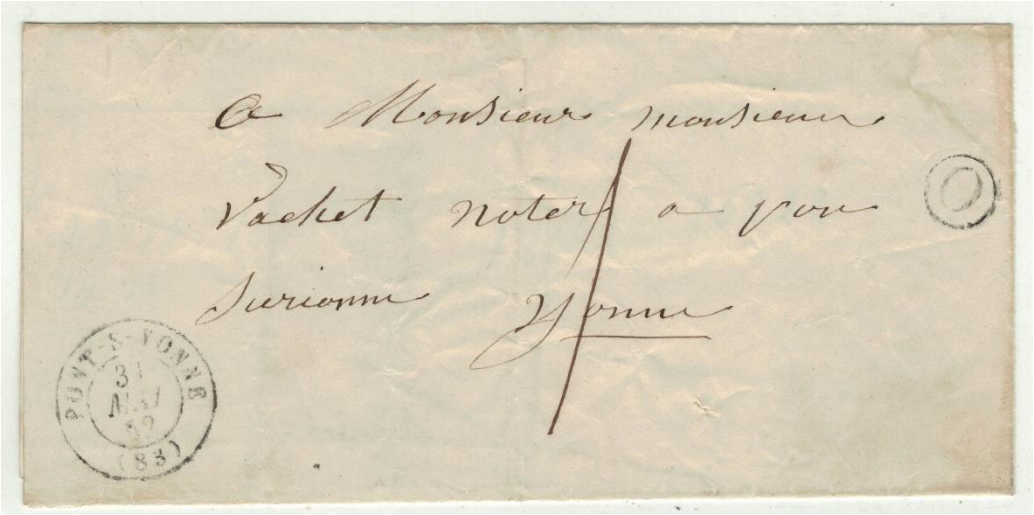

Lettre locale en port dû, timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 31 mai 1852, boîte rurale ⓪ non identifiée, le Décime rural a été supprimé en 1847. Tarif de 1849.

Pont-sur-Yonne

1er janvier 1849 premier timbre-poste français : le 20 cts noir à l'effigie de Cérès.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 3), oblitération grille, timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 15 mai 1849, timbre à date de vérification des franchises de paris en rouge du 11 mai. Tarif de 1849.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 3), oblitération grille, timbre à date type 15 du 8 octobre 1849, tampon de la Mairie de Pont-sur-Yonne. Tarif de 1849.

Pont-sur-Yonne

Lettre affranchie à 25 cts (n° 4), oblitération grille, timbre à date type 15 du 10 novembre 1850. Tarif de juillet 1849 pour un poids inférieur à 7,5g.

En 1852 les timbres-poste sont annulés par un losange de points avec en son centre le n° d'ordre du bureau dans la nomenclature : 2519 pour Pont-sur-Yonne, il remplace la grille.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 13 X 2), oblitération **P**etit **C**hiffre **2519**, timbre à date type 15 du 4 novembre 1854. Tarif de juillet 1853 pour un poids inférieur à 7,5g.

Pont-sur-Yonne

Lettre locale affranchie à 10 cts (n° 13), datée de Brannay, oblitération **P**etit **C**hiffre **2519**, timbre à date type 15 du 7 mai 1862. Tarif de janvier 1862 pour un poids inférieur à 10 g.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 14), oblitération **P**etit **C**hiffre **2519**, timbre à date type 16 du 18 avril 1858, boîte rurale **J** de Cuy. Tarif de juillet 1854 pour un poids inférieur à 7,5g.

Pont-sur-Yonne

Lettre de Pont-sur-Yonne non affranchie, timbre à date type 15 du 11 janvier 1853, taxe double trait 25 cts, tarif de 1850.

Lettre locale affranchie à 10 cts (n° 13), oblitération **P**etit **C**hiffre **2519**, timbre à date type 15 du 1er septembre 1861, taxe double trait 30 cts en surcharge, boîte rurale (L) non identifiée. Tarif du troisième échelon pour cette enveloppe qui devait peser entre 15 et 30g soit : 10 cts + 30 cts = 40 cts.

Pont-sur-Yonne

La délibération du 24 septembre 1858 a créé les chiffres-taxe, elle est applicable au 1er janvier 1859. Les lettres *dites locales* non affranchies seront taxées au moyen de chiffre-taxe souvent nommés timbre-taxe par les philatélistes.

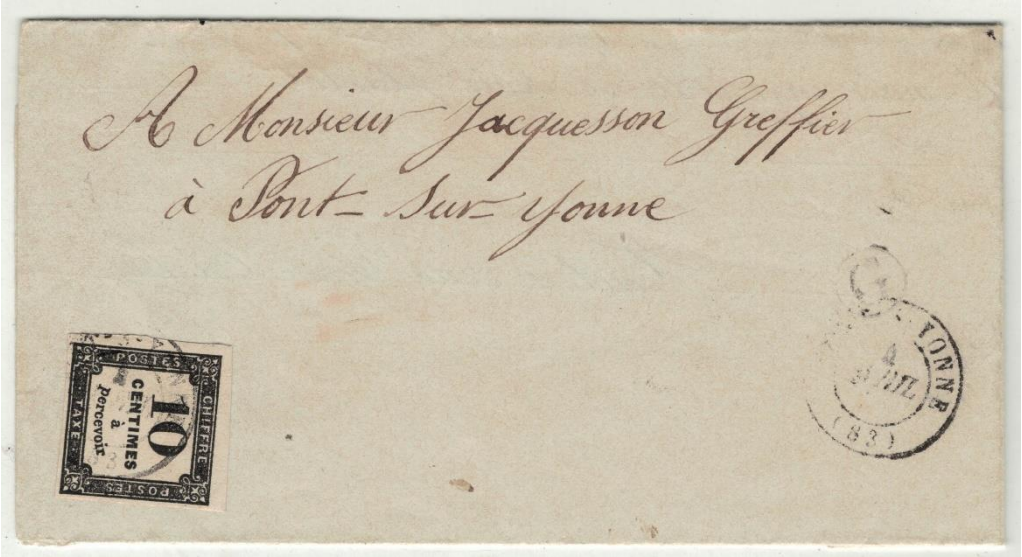

Lettre locale non affranchie, boîte rurale G datée de Chalopin (hameau de Villeneuve-la-Guyard ?) le 2 avril 1862, chiffre-taxe à 10 cts (n° 2), timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 4 avril 1862. Tarif inchangé depuis 1829.

Lettre locale non affranchie de M.Lhuillier huissier, chiffre-taxe à 10 cts (n° 2), timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 20 mai 1862. Tarif inchangé depuis 1829.

Pont-sur-Yonne

Lettre pesante affranchie à 80 cts (n° 14 bande de 4) oblitération **P**etit **C**hiffre **2519**, timbre à date type 15 du 18 juillet 1860, tarif de 1854 pour une lettre jusqu'à 100g.

Partie du verso timbre à date Auxerre à Paris (nuit) du 18, Paris le 19, Paris à Marseille (nuit) le 19 et type 15 de Concelin du 21 juillet 1860, sceaux rouge anonyme.

Pont-sur-Yonne

En 1862, une nouvelle nomenclature des bureaux de poste est imprimée en décembre, à cette occasion les timbres oblitérants dits « **P**etit **C**hiffre » sont remplacés par des timbres oblitérants plus lisibles dits « **G**ros **C**hiffre ». Du fait de la création de bureaux depuis 1852 Pont-sur-Yonne recule dans la liste en devient le n° **2959.**

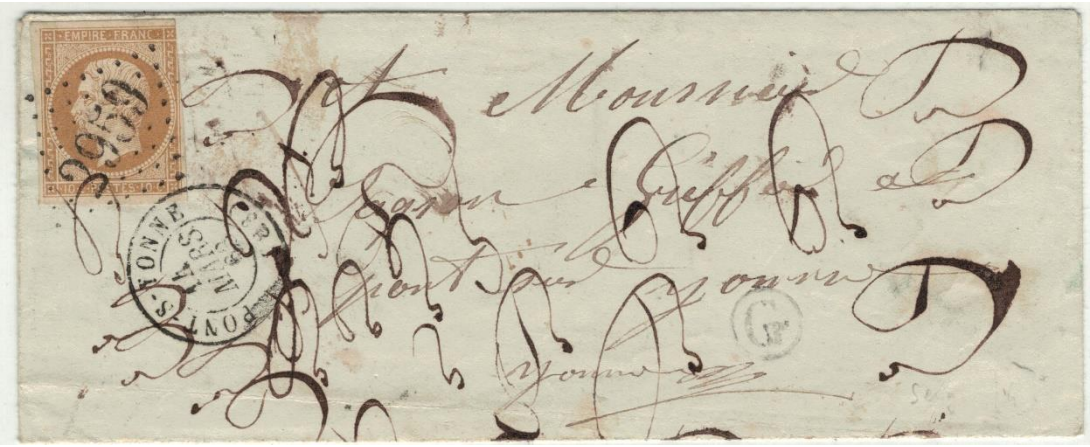

Lettre locale affranchie à 10 cts (n° 13), oblitération **G**ros **C**hiffre **2959**, timbre à date type 15 du 14 mars 1863, datée de Sergines boîte rurale (G) . Tarif du 1er janvier 1863 pour un poids inférieur à 10 g.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 21 X 2), oblitération **G**ros **C**hiffre **2959**, timbre à date type 15 du 11 décembre 1865, (OR) **O**rigine **R**urale non identifiée. Tarif de janvier 1862 pour un poids inférieur à 10 g.

Pont-sur-Yonne

Lettre affranchie à 20 cts (n° 29), oblitération **G**ros **C**hiffre **2959**, timbre à date type 15 du 16 décembre 1868. Tarif de janvier 1862 pour un poids inférieur à 10 g.

Lettre affranchie à 20 cts (n° 29), oblitération **G**ros **C**hiffre **2959**, timbre à date type 15 du 19 juillet 1867, griffe APRÈS/ LE / DÉPART. Tarif de janvier 1862 poids inférieur à 10g.

Pont-sur-Yonne

La prime à l'affranchissement appliquée depuis juillet 1854 aux lettres territoriales est généralisée aux lettres locales en janvier 1863. La taxe locale passe ainsi de 10 cts pour les lettres non affranchies à 15 cts.

Lettre locale non affranchie du juge de paix, datée de Villemanoche le 1er août 1863, chiffre-taxe à 15 cts (n° 3), timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 6 août 1863. Tarif de 1863.

Verso réduit : timbre à date de distribution au type 15 du 7 août 1863

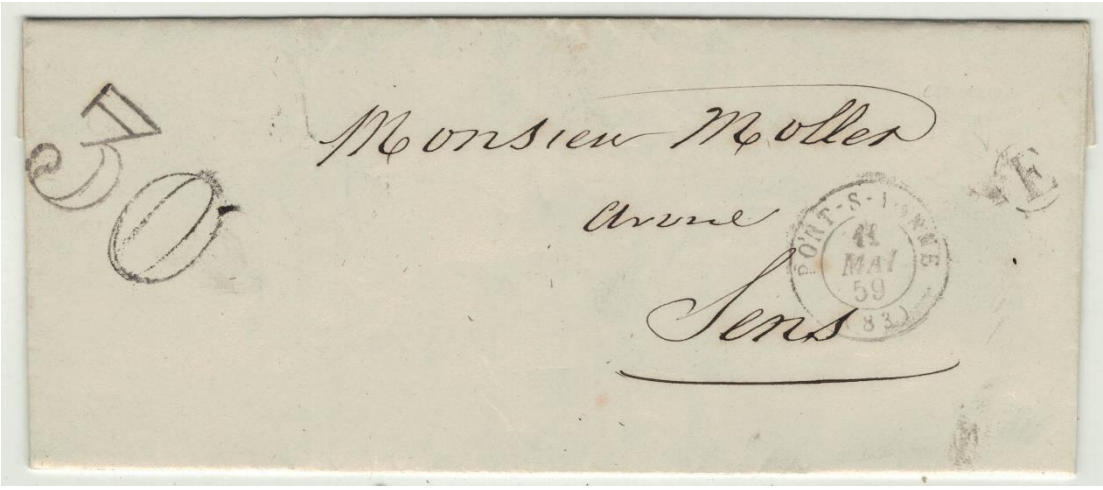

Lettre non affranchie, datée de Courlon le 11 mai 1859, taxe double trait 30 cts, timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 11 août 1859. Tarif de 1854.

Pont-sur-Yonne

Imprimé adressé localement, affranchit à 5 cts (n° 12) ©, timbre à date type 15 de Pont-sur-Yonne du 3 mars 1863.

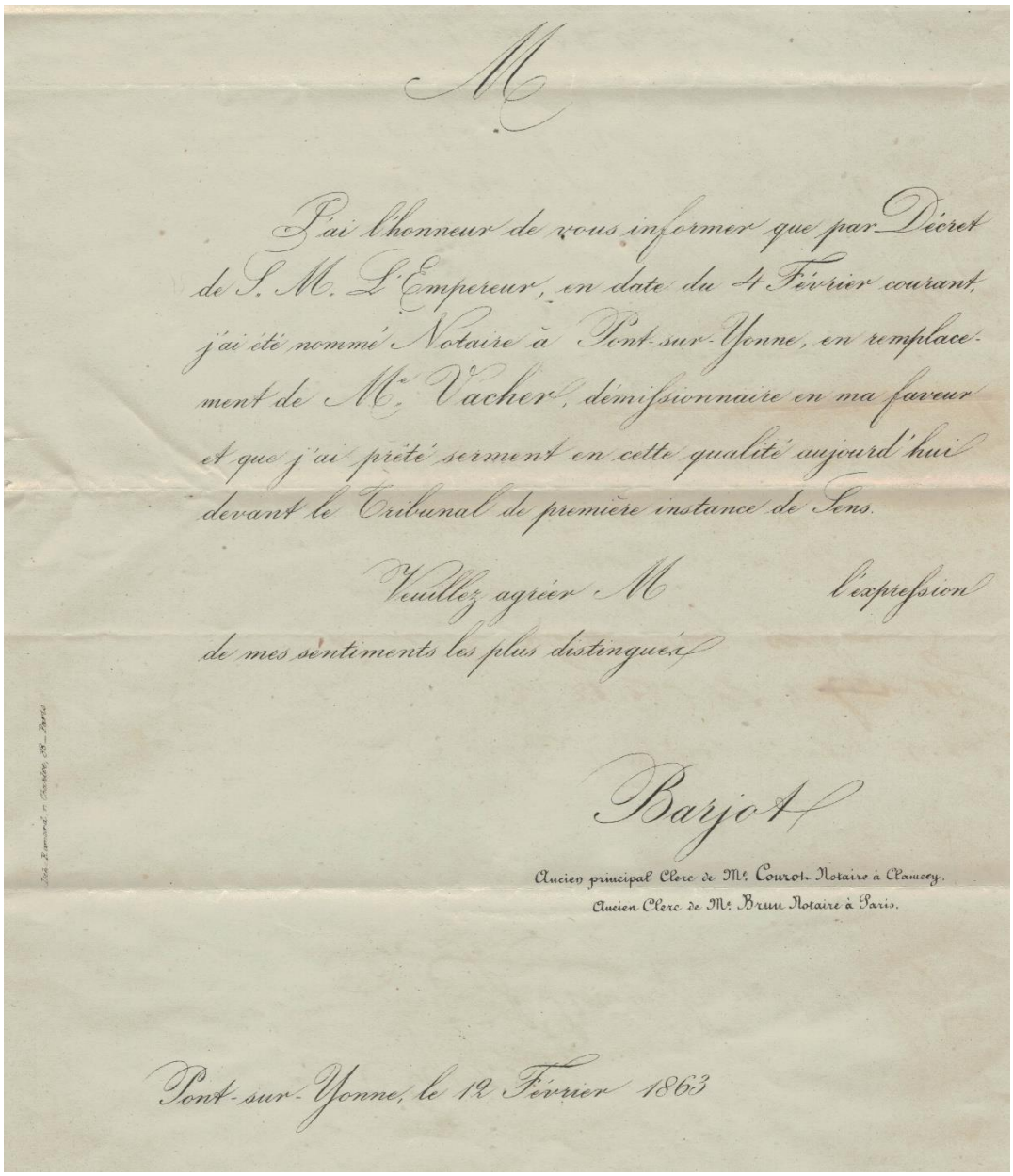

M

J'ai l'honneur de vous informer que par Décret de S. M. L'Empereur, en date du 4 Février courant, j'ai été nommé Notaire à Pont-sur-Yonne, en remplacement de Me Vacher, démissionnaire en ma faveur et que j'ai prêté serment en cette qualité aujourd'hui devant le Tribunal de première instance de Sens.

Veuillez agréer M l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Barjot

Ancien principal Clerc de Me Couroi Notaire à Clamecy.
Ancien Clerc de Me Brun Notaire à Paris.

Pont-sur-Yonne, le 12 Février 1863

Copie réduite de l'imprimé.

Pont-sur-Yonne

Les Courriers-Convoyeurs sont des agents des postes disposant d'un compartiment dans un train. Ils sont chargés d'acheminer les correspondances, de relever les boîtes mobiles des gares, de prendre en charge les lettres qui leur sont remises à la main et peuvent oblitérer les timbres-poste depuis mai 1876.

Les timbres à date sont ondulés ils comportent le nom de la gare (qu'ils doivent changer à chaque arrêt du train) le n° du département le quantième du mois et le nom abrégé de la ligne de chemin de fer.

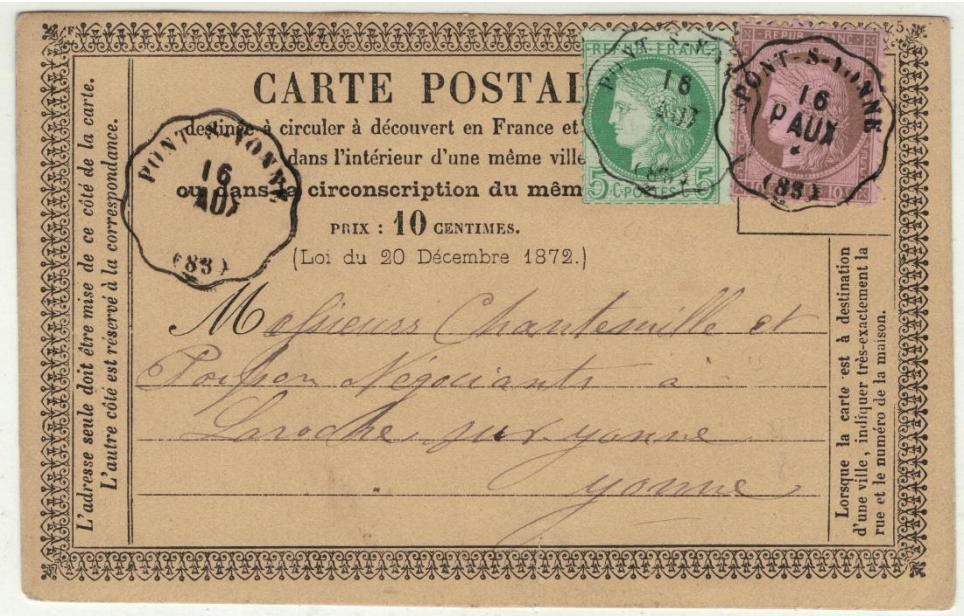

Carte précurseur affranchie 15 cts (n° 53 & 54) oblitération convoyeur-station de Pont-sur-Yonne du 16 septembre 1876. Ligne de **P**aris à **AUX**erre (ligne n° 63). Le tarif de la carte postale a été institué le 15 janvier 1873, les cartes sont vendues avec leurs timbres-poste.

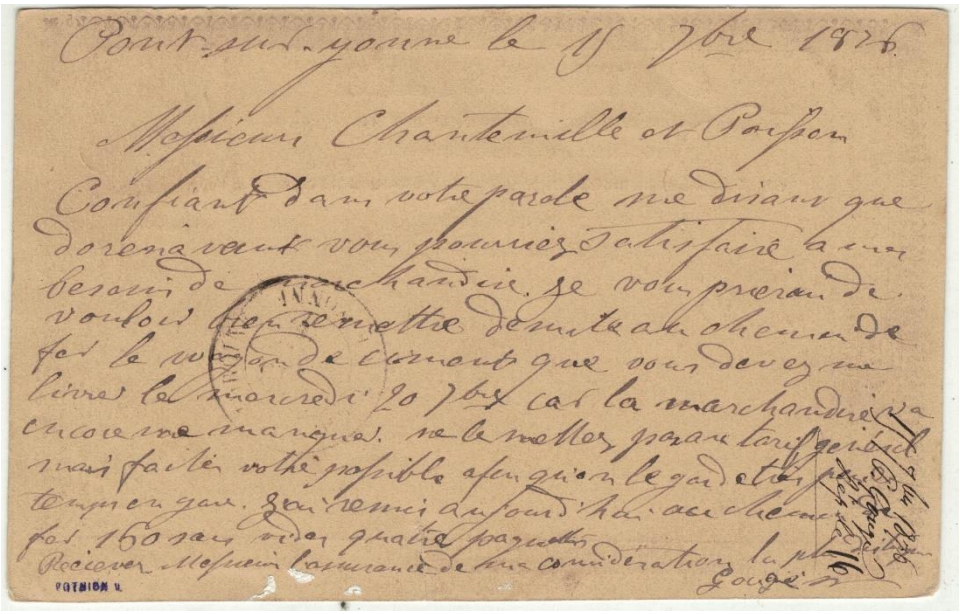

Verso de la carte timbre à date d'arrivée de Laroche-sur-Yonne au type 18 illisible.

L’une des suites de la guerre de 1870 : le tarif postal de septembre 1871, Pont-sur-Yonne

La loi du 24 août 1871 instaure un nouveau tarif postal, il entrera en vigueur le 1er Septembre 1871. Ainsi, la lettre de bureau à bureau de moins de 10 grammes passe de 20 à 25 centimes et la lettre locale de moins de 10 grammes passe de 10 à 15 centimes.

Les timbres au tarif ne seront émis que les 2 et 3 septembre, dans les bureaux, on utilisera donc les timbres existants. La diffusion des nouveaux timbres-poste vers les bureaux de poste ne s’effectuera qu’au fil du temps.

Lettre du 28 septembre 1871 affranchie à 25 cts (n°25, 27 & 28 bande horizontale de deux oblitération Gros Chiffre 2959, timbre à date type 17 PONT-S-YONNE. Tarif du 1er septembre 1871.

Copie d’une partie du verso.

L’une des suites de la guerre de 1870 : le tarif postal de septembre 1871, Pont-sur-Yonne

Lettre du 13 septembre 1871 affranchie à 25 cts (n°25, 27 & 28 bande horizontale de deux), oblitération Gros Chiffre 2959, timbre à date type 17 PONT-S-YONNE. Tarif du 1er septembre 1871.

Lettre du 14 septembre 1871 affranchie à 25 cts (n°25, 27 & 28 bande verticale de deux), oblitération Gros Chiffre 2959, timbre à date type 17 PONT-S-YONNE. Tarif du 1er septembre 1871.